

FÉVRIER 2007

Regards croisés sur les métiers et formations du secteur sanitaire et social en Île-de-France

**Les métiers sanitaires et sociaux
représentent 6 % de l'emploi
francilien. Dans la région,
l'offre de formation
correspondante est assez
fournie pour les niveaux
supérieurs, mais reste faible
pour les bas niveaux de
qualification.**

**La forte mobilité des diplômés,
révélatrice d'une insertion
professionnelle rapide et
durable, accroît les difficultés de
recrutement de certains
professionnels.**

**Or, les évolutions sociales et
démographiques franciliennes –
concentration de personnes
défavorisées, importance des
naissances, vieillissement de la
population – devraient amplifier
les besoins en personnel
sanitaire et social dans les
prochaines années.**

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a élargi le champ de compétences des Régions en matière de formation professionnelle, en leur confiant la responsabilité des formations sociales, paramédicales et de sages-femmes. Le financement des centres de formation, la détermination des règles d'attribution et le financement des aides aux étudiants et, enfin, la programmation de l'offre de formation professionnelle relèvent désormais de décisions régionales⁽¹⁾.

Un potentiel d'emploi élevé

Avec plus de 320 000 emplois, soit 6 % de l'emploi francilien, les professions sanitaires et sociales tiennent une place importante dans l'économie régionale. Les professions paramédicales regroupent à elles seules plus de 200 000 emplois, qui se concentrent pour plus de la moitié sur les métiers d'aide (aides-soignants, auxiliaires de puériculture, aides médico-psychologiques) et d'infirmiers. Deux autres catégories comptent plus de 10 000 emplois : les spécialistes de la rééducation et diététiciens et les techniciens médicaux. Les professions sociales sont rassemblées au sein de quatre groupes de métiers, dont les principaux sont les assistantes maternelles et auxiliaires de vie, avec plus de 80 000 emplois, et les éducateurs, avec plus de 20 000 emplois en Île-de-France. L'ensemble de ces métiers connaît une importante croissance de l'emploi⁽²⁾ — de l'ordre de 1 à 4 % de croissance annuelle en Île-de-France au cours des dernières années — et ces évolutions sont amenées à se poursuivre. Les professions sanitaires

et sociales pourraient créer à elles seules entre 60 000 et 90 000 emplois au cours des dix prochaines années⁽³⁾.

Ces professions offrent ainsi de nombreuses possibilités d'emplois, associées à des conditions de travail stables. Néanmoins, la pénibilité de certains métiers peut être élevée et nombre d'entre eux s'exercent avec des horaires atypiques. Ces difficultés sont accrues en Île-de-France, du fait de conditions de vie plus difficiles que dans d'autres régions françaises. Selon une enquête⁽⁴⁾ menée auprès du personnel soignant, 62 % du personnel des établissements de l'AP-HP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) ont plus d'une heure de temps de transport par jour, contre seulement 22 % des soignants au niveau national. Ils connaissent en outre de plus fortes difficultés à trouver un logement compatible avec leur budget.

Des emplois liés aux caractéristiques sociales et démographiques de la population

Les métiers sanitaires et sociaux sont moins dépendants des retournements de conjoncture économique que d'autres métiers, leur principale

(1) En Île-de-France, les groupes de travail réunis pour préparer les schémas régionaux des formations sanitaires et sociales ont souhaité s'appuyer sur un état des lieux de l'emploi et de la formation dans ces secteurs. Le présent article en propose une synthèse.

(2) Néanmoins, l'Île-de-France a connu des croissances plus faibles qu'ailleurs en France.

(3) Travaux de projections d'emplois sur la période 2005-2015 réalisés par l'observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF) d'Île-de-France, selon différents scénarios.

(4) « Conditions de travail des soignants en France et dans neuf pays d'Europe, liens avec la satisfaction, la santé et l'envie de quitter la profession », étude Press/Next, M. Estryn-Behar, O. Le Nézet, J.-F. Caillaud – juin 2005.

Regards croisés sur les métiers et formations du secteur sanitaire et social en Île-de-France

fonction étant de répondre aux besoins de la population en matière de santé et d'amélioration de leurs conditions de vie, notamment pour les populations les plus fragiles. Leur développement est en revanche directement lié aux choix de politiques et dépenses publiques et aux évolutions sociales et démographiques.

Les besoins d'accompagnement par des travailleurs sociaux sont élevés, car les contrastes sociaux sont marqués en Île-de-France : la région accueille 26 % des allocataires du RMI, alors qu'elle ne regroupe que 19 % des habitants. Selon les caisses d'allocations familiales, plus d'un million de personnes, soit un Francilien sur dix, vivent sous le seuil de pauvreté⁽⁵⁾. De nombreux éléments confirment qu'il est plus difficile de disposer de peu de ressources en Île-de-France que dans le reste du territoire : les dépenses, notamment le coût du logement, sont beaucoup plus importantes, alors que le différentiel de ressources entre Franciliens et provinciaux est faible pour les ménages les plus pauvres.

La population francilienne est jeune. Cette jeunesse est notamment entretenue par les arrivées en Île-de-France de personnes en début de vie professionnelle. Le taux de fécondité, déjà élevé en France au regard de la moyenne des pays européens, l'est encore plus en Île-de-France (1,87 enfant par femme en France et 1,96 en Île-de-France en moyenne sur la période 1999-2003). Les besoins de professionnels du secteur de la petite enfance seront donc élevés dans les années à venir, d'autant plus que certaines professions sont d'ores et déjà peu présentes dans la région.

L'emploi dans les professions sanitaires et sociales

Professions	Effectifs en ÎDF 1999	Évolution des effectifs ⁽¹⁾	Poids de l'ÎDF en 1999 ⁽²⁾	Densité de prof. pour 100 000 hab. en 1999		Statuts d'emploi ⁽³⁾ en 1999 (%)	Intensité des retraites prévues 2005-2015 (%) ⁽⁴⁾
				ÎDF	Province		
Infirmiers en soins généraux	53 200	1,9	18,9	486	481	FP : 60 CDI : 35	25
Infirmiers spécialisés (anesthésistes, de bloc opératoire...)	5 500	3	21,7	50	42	FP : 58 CDI : 37	29
Infirmiers libéraux	4 800	1,4	10,1	44	90	Représentent 7% des emplois d'infirmiers	36
Cadres de santé	9 300	-1,1	23,6	85	63	FP : 72 CDI : 26	48
Puéricultrices	3 300	1,4	21,5	30	25	FP : 71 CDI : 26	30
Sages-femmes	2 300	2,1	17,4	21	23	FP : 52 CDI : 36 Libéraux : 6	24
Spécialistes de la rééducation et diététiciens (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens...)	20 200	1,9	22,4	184	147	FP : 33 CDI : 58 Libéraux : 59	24
Techniciens médicaux (de laboratoire, manipulateurs en électroradiologie)	14 600	1,1	22,7	133	105	FP : 42 CDI : 51	23
Spécialistes de l'appareillage médical (opticiens-lunetiers, prothésistes, orthopédistes...)	8 300	2,8	22,3	76	61	FP : 4 CDI : 82 Libéraux : 32	24 (libéraux) 12 (salariés)
Préparateurs en pharmacie	7 700	4,1	15,7	71	87	FP : 9 CDI : 72	16
Aides-soignants, auxiliaires de puériculture, AMP	72 000	2,1	18,9	657	650	FP : 52 CDI : 37	26
Ambulanciers salariés	4 200	3,3	12,5	38	62	FP : 11 CDI : 77	-
Assistants maternelles-gardes d'enfant, auxiliaires de vie (aides de personnes âgées)	83 700	8,6	15,4	764	967	FP : 8 CDI : 73	25
Assistants sociaux	9 800	1	21,9	90	74	FP : 55 CDI : 39	26
Éducateurs	21 400	3,9	16,4	196	230	FP : 25 CDI : 59	19
Conseillers familiaux	2 500	9,4	17,2	23	25	FP : 32 CDI : 54	18

Les professions présentant une densité de professionnels plus faible en Île-de-France que sur le reste du territoire français sont surlignées.

(1) Taux d'évolution annuel moyen entre 1990 et 1999.

(2) Pour rappel, l'Île-de-France rassemble 22 % des emplois français.

(3) FP/CDI : poids de la fonction publique/contrat à durée indéterminée dans l'emploi salarié en %. Libéraux : poids des non salariés dans l'emploi total de la profession en %.

(4) Nombre de départs projetés rapporté aux effectifs en emploi en 1999 (voir colonne 1).

(5) Atlas de la santé en Île-de-France, LAURIF, ARHIF, CAF IdF, CRAMIF, INSEE, URCA-MIF, septembre 2005.

Regards croisés sur les métiers et formations du secteur sanitaire et social en Île-de-France

Néanmoins, l'Île-de-France connaîtra un vieillissement de sa population : les personnes de plus de 60 ans seront de plus en plus nombreuses et en meilleure santé, l'âge de la dépendance reculant. Il faudra alors répondre aux besoins accrus de services de maintien à domicile et d'accueil en structures spécialisées.

De plus, le phénomène de vieillissement touche également les professionnels de la santé et du social, avec quatre professions qui connaîtront de forts taux de départ à la retraite : les cadres de santé, les puéricultrices, les infirmiers spécialisés et les infirmiers libéraux⁽⁶⁾.

Une densité de professionnels assez élevée, mais inégale

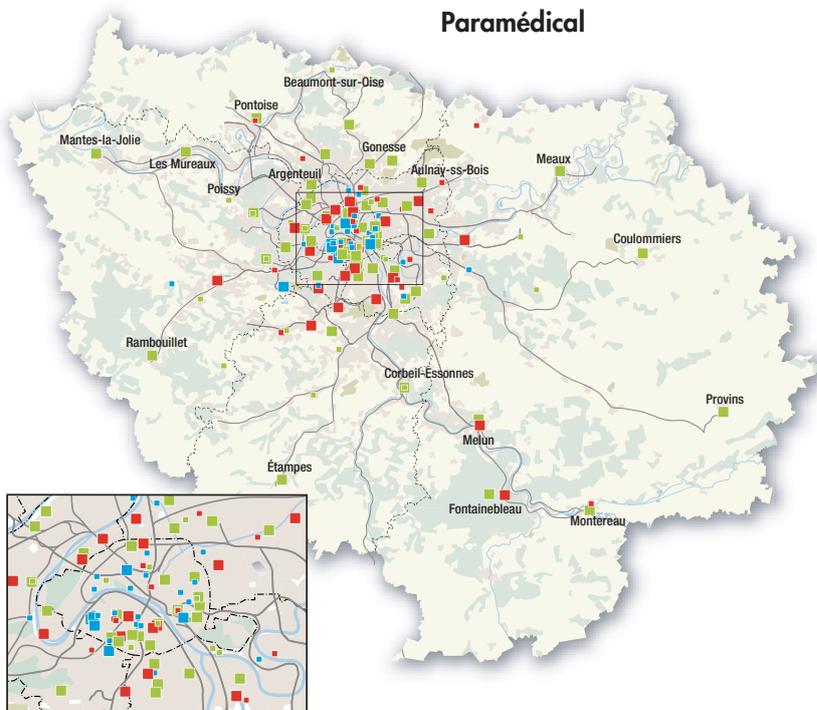
Les assistants sociaux ainsi qu'une grande partie des professions paramédicales sont bien implantés en Île-de-France, avec des densités de professionnels pour 100 000 habitants supérieures à celles de la province.

Cependant, pour certains métiers, l'Île-de-France présente une densité de professionnels beaucoup plus faible, sans raisons apparentes, liées par exemple à l'organisation de l'offre ou à des besoins des habitants moins importants. Ainsi, pour que l'Île-de-France présente la même densité qu'à l'échelle nationale, plus de 36 000 professionnels supplémentaires seraient nécessaires, dont 22 000 assistantes maternelles-auxiliaires de vie, 5 000 infirmiers libéraux, 3 700 éducateurs...

Au sein de la région, les emplois sanitaires et sociaux se situent dans les communes les plus peuplées, notam-

(6) Selon les travaux de projections réalisés par l'OREF Île-de-France.

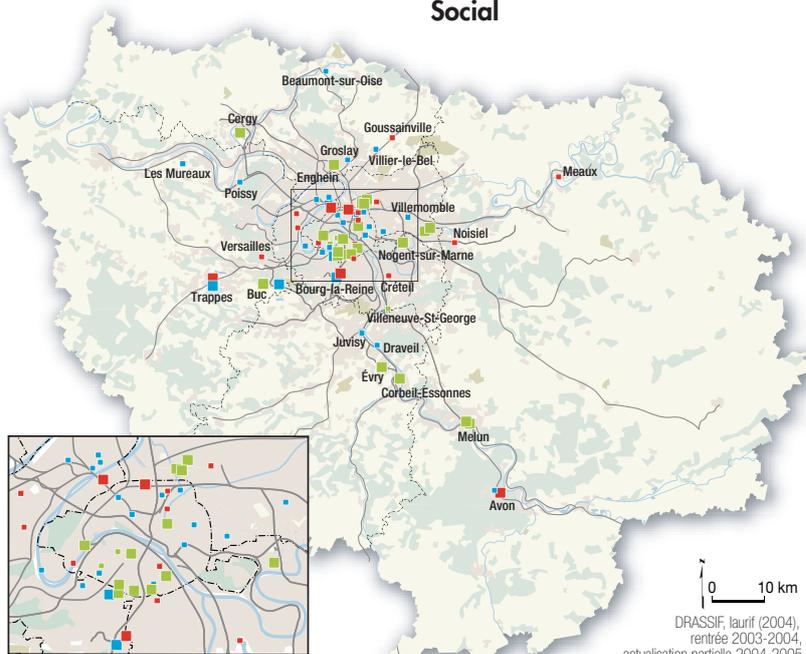
Paramédical



Près de 160 centres délivrent au moins une formation sanitaire en Île-de-France. Les formations aux professions d'aide-soignant, d'infirmier et d'auxiliaire de puériculture sont les plus présentes hors agglomération centrale, avec une forte dispersion de la taille des établissements.

Statut de l'établissement
 Éducation nationale ■
 autre financé par le conseil régional ■
 autre non financé par le conseil régional ■
 une seule formation dispensée □
 plusieurs formations dispensées □
 réseau ferré —

Social



Toutes spécialités confondues, les quelque 70 centres de formation aux professions sociales sont concentrés à Paris et en petite couronne francilienne, avec des extensions en grande couronne. Les formations de niveau V sont les plus dispersées dans l'espace régional et sont marquées par la diversité des statuts des établissements.

ment en zone dense et dans les principaux centres urbains de grande couronne (préfectures, sous-préfectures, principales communes des villes nouvelles...). La concentration géographique des professionnels libéraux est moindre que celle des salariés, qui dépend également de l'implantation des principaux équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Or cette offre, notamment pour le volet sanitaire, est inégalement répartie sur le territoire francilien, avec une concentration au cœur de la région des équipements de pointe et de court séjour, pour lesquels l'Île-de-France est bien dotée, et une implantation en périphérie des équipements de soins de suite, de santé mentale et des équipements pour personnes âgées et handicapées, pour lesquels des déficits existent.

Ceci conduit à des disparités considérables de densité de professionnels. Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne disposent d'importants établissements sanitaires et tirent la densité régionale vers le haut, alors que, dans les autres départements franciliens, elle est souvent équivalente ou inférieure à celles des autres régions françaises. Ces disparités se déclinent également à une échelle infradépartementale : les zones « défavorisées » le sont aussi vis-à-vis de l'offre d'équipements sanitaires et sociaux et de l'implantation de professionnels.

Un appareil sous-dimensionné sur la plupart des formations de niveau V

En 2004, les établissements de formation franciliens accueillent plus de 11 000 inscrits dans la filière sociale, 25 000 dans la filière paramédicale et

19 000 dans les formations généralistes de ces secteurs. Ces effectifs ont progressé d'environ 25 % en cinq ans.

Les formations sociales de niveau V (CAP-BEP) réunissent 26 % des inscrits de la filière sociale en Île-de-France, contre 36 % en province. Presque la moitié d'entre eux se forment à un métier exercé auprès de personnes âgées ou handicapées, un quart à un métier d'assistance familiale ou d'assistance maternelle et autant à des fonctions d'aide à domicile. Au regard de son poids démographique, l'Île-de-France souffre d'un sous-dimensionnement des formations sociales de niveau V, malgré le doublement du nombre d'inscrits entre 2001 et 2004. Dans ce secteur, le nombre important de personnes occupant un emploi sans la formation requise reste préoccupant. L'accès à la formation et la certification devraient être facilités par le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et par l'ouverture de certains diplômes, auparavant exclusivement accessibles en cours d'emploi, à la formation initiale (diplômes d'État d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique).

En ce qui concerne les formations paramédicales, l'offre de formation d'aides-soignants est également sous-dimensionnée, malgré une augmentation des inscrits sur la période 2001-2004. En revanche, la formation d'auxiliaire de puériculture est nettement plus développée en Île-de-France qu'en province.

Les formations de niveau IV (baccalauréat) présentent des effectifs faibles, ce qui ne contribue pas à structurer ces filières : elles réunissent respectivement 10 % et 3 % des inscrits des secteurs social et paramédical.

À côté de ces formations relativement

ciblées sur l'exercice d'un métier, il existe des formations dites propédeutiques qui drainent un nombre d'inscrits non négligeable. Il s'agit notamment des préparations au baccalauréat technologique « sciences médico-sociales », au BEP « carrières sanitaires et sociales » ou encore au baccalauréat professionnel « services ».

Des formations post-baccalauréat très représentées

Les formations sociales post-baccalauréat réunissent 64 % des effectifs du secteur (51 % en province). Les formations aux professions éducatives de type éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé accueillent plus de la moitié des formés de niveau III (soit 4 500 inscrits) et les formations de l'assistance sociale, 2 600 inscrits.

Les formations post-baccalauréat du secteur paramédical regroupent 83 % des formés de ce secteur. Parmi elles, les formations aux professions de soin comptent 15 400 inscrits, dont 94 % d'infirmiers. La forte hausse des quotas de personnes à former déterminés par l'État a permis au nombre d'élèves infirmiers d'augmenter de 4 000 depuis 2000. Les formations de rééducation, dont font notamment partie les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les psychomotriciens, accueillent plus de 4 000 inscrits. Toutes les formations paramédicales de rééducation sont surreprésentées en Île-de-France par rapport à la province. Enfin, les formations médico-techniques préparant aux métiers de l'imagerie médicale, des analyses biomédicales réunissent environ 1 300 inscrits.

Regards croisés sur les métiers
et formations du secteur sanitaire
et social en Île-de-France

Des conditions d'insertion favorables pour les niveaux bac + 2

Au niveau national, les résultats de l'enquête « Génération 2001 »⁽⁸⁾, menée trois ans après la sortie du système éducatif, mettent en évidence les conditions favorables de l'insertion professionnelle des diplômés de niveau bac + 2 de la filière sanitaire et sociale par rapport aux autres diplômés de l'enseignement supérieur. Ils bénéficient d'un accès plus rapide à leur premier emploi. Ils ont passé plus de temps « en emploi » (94 %, contre 88 % pour les autres diplômés de l'enseignement supérieur) avec un emploi plus souvent stable.

La situation est encore plus favorable pour les infirmiers et les diplômés d'une formation sociale de niveau III. Le constat est comparable pour les jeunes de la génération 2001 formés en région francilienne aux niveaux bac + 2 de la santé ou du social. Trois ans après leur sortie du système éducatif, 97 % sont en emploi contre 87 % pour l'ensemble des diplômés du supérieur. L'insertion des jeunes formés dans les spécialités de la santé au niveau V est moins bonne que celle des diplômés de niveau bac + 2 du secteur santé ou social.

Des formations attractives, mais exigeantes

Les formations préparant aux métiers sanitaires et sociaux attirent de nombreux candidats. Les filières de la rééducation offrent à peine une place en formation pour dix candidats. Pour les formations de niveau V d'aide-soignant, d'auxiliaire de puéri-

culture et de la petite enfance, le rapport est d'une place pour quatre à cinq postulants. Une seule formation connaît un grave déficit de recrutement : celle d'infirmier de bloc opératoire, puisqu'elle compte moins de candidats que de places offertes.

Dans la plupart des cas, chaque école organise ses propres épreuves de sélection⁽⁹⁾. Les candidats peuvent ainsi s'inscrire dans plusieurs établissements pour augmenter leurs chances de réussite, ce qui conduit à surestimer le nombre total de candidats à la formation. En 2004, il y aurait eu, selon la DRASS⁽¹⁰⁾ Île-de-France, deux fois plus de candidats que de places disponibles pour l'entrée en formation d'infirmier, hors double compte.

De plus, les candidats sont sélectionnés en fonction des résultats obtenus à l'examen d'entrée, de sorte que des places peuvent rester vacantes. C'est le cas pour la formation d'infirmier : en 2005, la DRASS estime à 17 % le nombre de places non pourvues dans la région. La formation de manipulateur en électroradiologie médicale a également connu des difficultés de recrutement. Le caractère exigeant des épreuves de sélection incite de nombreux candidats à s'inscrire dans des classes préparatoires aux concours, en particulier pour les formations aux professions de rééducation.

Parmi les élèves entrés dans les formations paramédicales, certains peinent à se maintenir au niveau requis, se découragent et finissent par quitter leur établissement. Ce phénomène est devenu préoccupant pour la formation d'infirmier en Île-de-France : 15 % des élèves abandonnent en cours d'études, selon une estimation de la DRASS. Les autres formations sanitaires et sociales semblent peu touchées.

L'effort de coordination engagé entre les formations secondaires délivrées en lycée et celles dépendant du ministère en charge des Affaires sociales et de la Santé devrait contribuer à aplanir ces difficultés.

Des phénomènes de départs des diplômés de niveau supérieur

Une fois diplômés, une partie des professionnels quittent la région au cours de leurs premières années de vie active. Ainsi, parmi les jeunes de la génération 2001 formés en Île-de-France, 29 % des bac + 2 de la santé ou du social ne résidaient plus en Île-de-France au terme de leurs trois premières années de vie active, contre 18 % pour l'ensemble des diplômés du supérieur⁽¹¹⁾.

Ce constat n'est pas si surprenant, dans la mesure où la région francilienne a de fortes capacités de formation post-baccalauréat, avec un recrutement qui peut déborder très largement de l'Île-de-France : c'est le cas pour les ergothérapeutes (seulement 42 % de résidents franciliens en 2004), les masseurs-kinésithérapeutes (63 %) et les cadres de santé (68 %). En revanche, plus de neuf élèves sur dix entrant en formation de sage-femme et d'aide-soignant habitaient déjà l'Île-de-France.

(8) Sources : enquêtes « Génération » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (exploitation ministères chargés de l'Emploi et de la Santé, OREF Île-de-France) et enquêtes « Emploi » de l'INSEE (exploitation : ministère en charge de l'Éducation nationale, OREF Rhône-Alpes).

(9) Les épreuves d'entrée sont partiellement regroupées pour les formations d'assistant de service social et d'infirmier.

(10) Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales.

Regards croisés sur les métiers et formations du secteur sanitaire et social en Île-de-France

Ces particularités franciliennes contribuent à renchérir le coût de la formation des futurs professionnels et peuvent entraîner d'éventuelles difficultés de recrutement.

In fine, quel que soit le niveau de formation, la problématique du recrutement se pose ou se posera avec une acuité comparable pour de nombreux métiers sanitaires et sociaux. Les solutions sont plus faciles à penser lorsqu'il s'agit de métiers ou de secteurs qui attirent les jeunes. Le renforcement de l'information sur les métiers de ces filières et leurs voies d'accès témoigne d'ailleurs d'une prise de conscience de ces réalités. Au-delà du recrutement, l'enjeu est également celui de la fidélisation des professionnels, qui ne concerne plus seulement la question du calibrage ou de l'orientation de l'appareil de formation. En effet, la forte disparité des densités des professionnels selon les territoires met en relief l'importance de la dimension territoriale, qui affecte aussi les conditions de travail et de vie dans ces métiers.

(11) Source : OREF Île-de-France, « Les premiers pas dans la vie active de la génération 2001 en Île-de-France », Focale, n° 3, novembre 2006.

Pour en savoir plus :

Préparation des schémas des formations sanitaires et sociales, diagnostic quantitatif partagé, Iaurif-Oref, décembre 2006.

Étude disponible sur les sites www.iaurif.org, www.oref-idf.org <http://espaceprojets.iledefrance.fr>

Les effectifs dans les formations sociales, paramédicales* et de sages-femmes en Île-de-France en 2004

Formations	Niveau	Effectifs en formation (2004)	Évolution des effectifs 1999-2004 (en %)	Nb formés Îdf/France métropolitaine en 2004 (%)
Formations du travail social				
DE d'aide médico-psychologique (DEAMP)	V	1 437	177,9	14,2
DE auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	V	707	365,1	9,8
CAP petite enfance	V	822	152,2	22,5
Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)	IV	241	7,1	20,9
CAF moniteur-éducateur (CAFME)	IV	885	86,7	15,7
DE d'éducateur spécialisé (DEES)	III	2 838	103	23,2
DE éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	III	1 519	12,2	34,9
DE d'assistant de service social (DEASS)	III	1 724	21,7	21,4
DE éducateur technique spécialisé (DEETS)	III	122	62,7	12,4
BTS économie sociale et familiale	III	652	6,2	28,3
DE conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	III	122	-12,9	8,8
DUT carrières sociales option assistance sociale	III	66	50	52,4
Diplôme supérieur en travail social (DSTS)	II	82	n.r.	14,1
Formations paramédicales et de sages-femmes				
DP aide-soignant	V	2 499	27,5	14
DP d'auxiliaire de puériculture	V	1 008	6,9	38,9
BP préparateur en pharmacie	IV	785	36 (2001-2004)	7,5
DE infirmier	III	14 457	35,2	19
DE masseur-kinésithérapeute	III	1 553	-1,5	30,1
BTS opticien-lunetier	III	539	-47	25,3
DE pédicure podologue	III	659	-28,4	51,3
DE ergothérapeute	III	279	9	27
DE psychomotricien	III	605	15,5	56,2
DE manipulateur en électroradiologie médicale	III	296	15,2	17,9
DTS imagerie médicale et radiologie thérapeutique	III	358	16	22,6
BTS analyses biologiques	III	458	-1	25,9
DE technicien en analyses biomédicales	III	114	16,3	28,6
DUT technicien en analyses biomédicales	III	68	-31	8,1
DE puéricultrice	III	220	28,7	21,7
DE sage-femme	II	457	25,9	13,8

* Le tableau répertorie les principales formations paramédicales, qui regroupent plus de 90 % des inscrits en formation.

Sources : DREES ; DRASSIF-Enquêtes écoles ; Enquêtes de rentrée recruteurs ; Conseil régional d'Île-de-France ; CEREQ (base Reflec)